

Zeitschrift:	Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber:	Union syndicale suisse
Band:	26 (1934)
Heft:	4
Artikel:	Le travail d'éducation dans la Fédération suisse des typographes
Autor:	Erni, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-383958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toute la conférence. Le but qu'il s'est proposé sera ainsi atteint et il aura devant lui l'auditoire le plus attentif.

Il n'est nullement difficile de créer un actif et vaste mouvement syndical des jeunes lorsque les conditions sociales sont remplies, c'est-à-dire lorsqu'il existe une jeunesse prolétarienne nombreuse dans une région où l'organisation syndicale elle-même est déjà bien développée. Sa réalisation dépend de l'initiative des groupements syndicaux, du but bien établi que l'on se propose d'atteindre par ce travail des jeunes, et de quelques moniteurs dont l'âge ne joue aucun rôle, mais qui possèdent des dons pédagogiques et beaucoup de tact. Enfin, la réussite dépend de la formation des militants placés à la tête du mouvement de la jeunesse.

Si l'on ne se lasse pas de placer au centre de ce travail syndical des jeunes, les grandes idées qui sont à la base des syndicats, soit l'économie collective, leurs buts, leurs méthodes et les phases héroïques de leurs luttes et de leur passé, c'est alors seulement qu'on pourra créer un mouvement de la jeunesse qui vaudra mieux qu'une école de recrues: une fraction, vive et impulsive, de l'ensemble du mouvement, qui mettra une grande partie de la jeune génération des ouvriers et des employés au service des syndicats et les placera sous leur égide.

Le travail d'éducation dans la Fédération suisse des typographes.

Par J. Erni.

Lorsqu'en février 1925 la conférence des présidents de la Fédération suisse des typographes (F. S. T.) s'occupa des directives générales de propagande, elle décida également de créer et de développer *des groupes pour l'éducation des apprentis* au sein des sections de la fédération. La conférence mit un règlement en vigueur, lequel stipule les buts principaux poursuivis par ces organisations.

Tâches.

La F. S. T., en relation avec sa sous-fédération, a organisé partout en Suisse l'Union éducative des typographes suisses qui s'occupe de l'éducation professionnelle et générale des groupes pour l'éducation des apprentis. Grâce à de nombreux cours, conférences, excursions, concours, visites d'expositions se rapportant au métier de typographe, les apprentis reçoivent un très bon enseignement et deviennent d'excellents ouvriers ainsi que de précieux collaborateurs.

L'amitié et la solidarité entre jeunes sont cultivées soigneusement au cours de soirées récréatives, d'excursions, de fêtes de clô-

ture d'apprentissage, de réunions locales, régionales et de toute la Suisse.

Sociétariat.

Est membre de ce groupe éducatif tout apprenti qui fait partie de la caisse de maladie des apprentis et qui paye une cotisation de 30 ct. par semaine. Mais presque tous ces groupes d'apprentis ont augmenté cette cotisation de 10, 20 et 30 ct. pour pouvoir développer davantage encore leur champ d'activité. Le produit de ces cotisations serait néanmoins loin de suffire à l'activité multiple de ces groupes si les sections de la fédération et la fédération elle-même ne versaient pas de subventions à cet effet.

En faisant partie d'un groupe éducatif, tout apprenti a droit gratuitement au journal fédératif *l'Helvetische Typographia* qui paraît chaque semaine, ainsi qu'à la publication mensuelle *Typographischen Monatsblätter*, la meilleure revue professionnelle de ce genre en Suisse. Les apprentis de langue française reçoivent le *Gutenberg* et le *Bulletin technique*. Il y a une année, les apprentis avaient leur propre organe le *Jungbuchdrucker* (le jeune imprimeur), journal qui, en plus des articles très intéressants de personnes compétentes, contenait de nombreux modèles d'impressions et les apprentis pouvaient y exprimer librement leurs opinions. Ce journal fut supprimé avec d'autres, en faveur de l'organe mixte créé il y a une année environ. Ce dernier est également à la disposition des jeunes apprentis.

Tout apprenti qui fait partie du groupe est également membre de la caisse de maladie et touche pendant 180 jours au cours d'une année consécutive, une indemnité de fr. 2.— par jour. En payant 40 ct. par semaine durant le dernier semestre de son apprentissage l'apprenti a droit aux secours de chômage une fois son apprentissage terminé.

Organisation.

Au point de vue organisation ces groupes sont tous soumis au comité central de la F. S. T. La surveillance en est confiée aux sections, lesquelles délèguent un ou deux chefs qui sont les dirigeants, les conseillers et les camarades des apprentis, ils s'occupent de la partie administrative et en sont responsables.

La création de ces groupes éducatifs pour apprentis a permis une forme d'éducation dont les apprentis auraient actuellement peine à se passer. La meilleure preuve en est que depuis la fondation du premier groupe il y a 10 ans jusqu'à présent 21 groupes avec un effectif de plus de 1000 apprentis ont été créés. Cet effectif se répartit sur toute la Suisse. Les manifestations organisées chaque année sont très variées et sont fréquentées assidûment par les apprentis. Les apprentis ont prouvé eux-mêmes l'intérêt qu'ils portent à ces groupes en proposant de leur propre chef, une augmentation des cotisations afin de permettre l'élargissement du programme. Pour l'élaboration du programme d'activité et les déci-

sions relatives aux cotisations, les groupes sont libres dans une certaine mesure.

Ces faits, ainsi que la demande formulée par les apprentis pour la création de groupes éducatifs, spécialement dans les localités où n'existent pas d'écoles professionnelles et où les apprentis jugent les possibilités de développement insuffisantes, prouvent combien ces groupes répondent à une nécessité.

Expériences et avenir.

Il n'est pas difficile de se rendre compte de l'influence que peuvent avoir ces organisations d'apprentis sur le mouvement syndical. Nous constatons avec la plus grande satisfaction que presque tous les membres des groupes éducatifs adhèrent à la fédération après leurs 4 années d'apprentissage, peut-être se sentent-ils engagés moralement ou que l'idée syndicale est ancrée en eux du fait qu'ils ont pu se rendre compte de la nécessité de l'organisation syndicale. Il est certain que les diverses institutions de secours y sont pour beaucoup.

Les militants, chargés de ce travail d'éducation et de renseignement, n'ont pas une tâche très aisée. Ils sont obligés d'être constamment en contact avec les apprentis et leurs parents. Les qualités requises pour un moniteur de ce genre sont le dévouement et une forte dose de compréhension de la jeunesse actuelle. La fédération, cela va de soi, se doit de prêter sans compter son appui moral et financier. A cet effet, nous ne pouvons que louer les efforts déployés à ce sujet par la direction de la fédération ainsi que par tous les collègues.

Pour celui qui sait reconnaître parmi les jeunes ses futurs camarades de travail et qui sait les traiter en conséquence, celui qui possède une bonne dose d'optimisme gagnera facilement la confiance de la jeunesse. Les jeunes ne sont pas mauvais, comme d'aucuns le prétendent, non, mais nous nous sommes trop éloignés d'eux, il faut que nous apprenions à les comprendre, à gagner leur confiance, si nous voulons qu'ils aient confiance en nous.

L'entrée dans la vie de travail à 16 ans.

Par *Kurt Falk*.

Parmi les décisions les plus importantes prises par le congrès national du Parti travailliste anglais figure celle concernant la promulgation d'une loi prolongeant l'écolage obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette décision a été prise à l'unanimité avec l'approbation spéciale des syndicats anglais. Par cette décision, le Parti et les syndicats anglais ne font que donner corps à une conviction qu'ils exprimèrent en 1926 déjà, alors que le Parti travailliste était au pouvoir, en présentant un projet de loi au Parlement